

# Notice de montage

Beachflag potence 2,3m – 2,8m – 3,5m – 4,5m

## 1. Descriptif BEACHFLAG Potence

Support dynamique, facile de mise en œuvre, transportable pour communiquer sur un évènement sportif, culturel ou promotionnel ou faire ressortir votre devanture !

Hteur	Voile	Mât	Kit
4,5 m	400x80 cm	4 tubes rectilignes + tube-potence coudé en aluminium (Ø 28mm) emboîtables	Voile + Mât + Pied en croix Env. : 19 kg
3,5 m	280x80 cm	3 tubes rectilignes + tube-potence coudé en aluminium (Ø 28mm) emboîtables	
2,8 m	220x50 cm	3 tubes rectilignes + tube-potence coudé en aluminium (Ø 28mm) emboîtables	Voile + Mât + Platine carrée Env. : 8 kg
2,3 m	180x50 cm	2 tubes rectilignes + tube-potence coudé en aluminium (Ø 28mm) emboîtables	

## 2. Montage



Montage  
< 2 mn

1. Sélectionner le tube ALU du bas. Il comporte :

- en partie basse : le dispositif d'accrochage du sando beachflag et un bouchon,
- en partie haute : un rétreint avec un ergot disposé sur ressort intérieur à lame.

2. Emboîter, le cas échéant, les tubes ALU intermédiaires sur le tube du bas. Ces tubes comportent :

- en partie basse : un trou rond pour positionner l'ergot,
- en partie haute : un rétreint avec un ergot disposé sur ressort intérieur à lame.

3. Emboîter le tube-potence coudé.

**Vérifier que chaque ergot de tube ressort par le trou du tube supérieur qui est emboîté.**

Le mât est alors prêt.



4. Enfiler le fourreau de la voile dans le mât en accompagnant la voile pour que le fourreau glisse le long du mât.

5. Vérifier au toucher que l'extrémité de la potence est bien dans l'extrémité haute du fourreau.

6. Accrochez le sandow de la voile sur le bas du mât.



Le mât et la voile sont prêts à être disposés dans un pied

**Bon vent !**

### Consignes d'entretien et d'utilisation :

Les voiles peuvent être lavées en machine à 30°C maximum avec de la lessive, sans solvant ou javel.

Vérifiez régulièrement le libre jeu du mât dans son pied ou support.

**Conserver votre beachflag : rentrez-le par vent fort (Force 7, > 50 km/h).**

Edition du 19 mai 2011